

ÉLECTIONS 2020

Votez le
novembre 3

facile à lire

Guide de l'électeur

LWV LEAGUE OF WOMEN VOTERS'
OF MAINE EDUCATION FUND

À L'INTÉRIEUR DU GUIDE:

Pourquoi voter ?	3
Inscription au vote	4
Avant le vote	9
Au bureau de scrutin	12
Le système ExpressVote	14
Le système de classement du vote	16
Exemple de bulletin de vote	18
Bulletins de vote par correspondance	20
Les candidats	23



À PROPOS DE CE GUIDE

Le Fonds d'éducation de la Ligue des électrices du Maine (League of Women Voters of Maine Education Fund) est heureux de produire et de distribuer des milliers d'exemplaires de ce guide dans tout l'État du Maine.

Cette information est non partisane. Cela signifie que les informations contenues dans ce guide ne soutiennent ni ne s'opposent à aucun candidat ou parti politique.

Toutes les déclarations des candidats sont fournies par les candidats et ne sont pas révisées ou modifiées de quelque façon que ce soit par le Fonds d'éducation de la Ligue des électrices du Maine. Les déclarations des candidats ou les explications de toute question figurant sur les bulletins de vote ne représentent pas les opinions de la Ligue ou de l'un de ses partenaires de distribution, y compris les écoles, les bibliothèques, les organisations à but non lucratif ou les agences.

Questions et copies de ce guide

Si vous avez des questions, appelez le 207-622-0256 poste 2 ou envoyez un courriel à voterguide@lwvme.org.

Ce guide est disponible en ligne sur www.lwvme.org. De plus amples informations sur les élections nationales et locales sont également disponibles sur le site www.Vote411.org.



Pourquoi voter ?

Vous pouvez contribuer à apporter des changements importants dans la manière dont votre ville, votre État et votre pays sont gouvernés.

Mon vote est-il privé ?

Oui, votre vote est privé. Personne ne peut savoir pour qui vous votez à moins que vous ne le partagiez.

Qui peut voter ?

Vous pouvez voter dans le Maine si vous y êtes :

- Citoyen des États-Unis
- Résident de l'État du Maine
- Vous devez avoir 18 ans ou plus

Vous devez d'abord vous inscrire pour voter. Pour savoir comment vous inscrire, consultez la page suivante.

Pour quoi vais-je voter ?

Le mardi 3 novembre, les électeurs et électrices du Maine choisiront :

- Le président des États-Unis.
- Le sénateur fédéral de l'État du Maine.
- Les représentants fédéraux pour la Chambre du district 1 et du district 2.
- Les représentants au Sénat de l'État du Maine et à la Chambre des représentants du Maine.
- Les candidats pour les comtés, districts et municipalités, ainsi que pour les initiatives.

Quand a lieu le jour des élections ?

Le jour des élections est le mardi 3 novembre 2020.

Inscription au vote

Comment s'inscrire pour voter ?

Vous pouvez vous inscrire pour voter dans le Maine si vous y êtes :

- Un(e) citoyen(ne) américain(ne) de 18 ans résidant dans la ville où vous allez voter.
- Un(e) citoyen(ne) de 17 ans qui aura 18 ans le jour du scrutin ou avant.
- Si vous avez 16 ans, vous pouvez toujours remplir votre carte d'électeur, et vous pourrez voter à 18 ans.

Les personnes condamnées pour un crime ou en prison ont le droit de vote. Si vous êtes en prison, vous devez vous inscrire pour voter dans la ville où vous viviez avant d'aller en prison et voter par correspondance (plus d'informations à la page PAGE 20).

Les sans-abri ont le droit de vote. Si vous êtes sans-abri, vous vous inscrivez pour voter en utilisant le lieu où vous dormez. Ce lieu peut être un refuge, la maison d'un ami ou dehors.

Inscription au vote

Vous aurez besoin d'une pièce d'identité avec photo et d'une preuve de résidence.

Voici des exemples de pièces d'identité avec photo valide :

- Document gouvernemental ou titre d'identité avec photo (par exemple, permis de conduire, carte d'identité de l'État du Maine, passeport américain valide, carte d'identité militaire)
- Pièce d'identité gouvernementale sans photo (par exemple, certificat de naissance certifié ou carte de sécurité sociale signée)
- Un document officiel indiquant le nom et l'adresse de l'électeur ou de l'électrice (par exemple : éligibilité aux prestations publiques, facture de services publics, relevé bancaire, chèque du gouvernement, chèque de paie)
- Identifiant unique vérifié (le numéro de permis de conduire du Maine ou les quatre derniers numéros de sécurité sociale)

Voici des exemples de preuve de résidence :

- Une déclaration directe de votre intention de résider à un endroit particulier
- L'emplacement de tout logement que vous occupez actuellement
- Le lieu où vous avez enregistré votre véhicule automobile (si vous en êtes le ou la propriétaire)
- Votre déclaration d'impôt sur le revenu actuelle indiquant votre adresse de résidence
- L'adresse de résidence où vous recevez votre courrier
- L'adresse de résidence figurant sur votre permis de chasse ou de pêche actuel
- L'adresse de résidence indiquée sur votre permis de conduire
- Votre éligibilité aux prestations publiques en fonction de la résidence
- Tout autre fait objectif qui tend à indiquer votre lieu de résidence

Inscription au vote

Vous pouvez vous inscrire pour voter lors de l'élection du 3 novembre :

- Par courrier. Votre inscription doit être reçue par le secrétaire de votre ville avant le 19 octobre.
- Lors d'une campagne d'inscription des électeurs avant le 19 octobre. (Les précautions dues au COVID signifie qu'il y aura moins de campagnes d'inscription en personne).
- Dans un bureau du Bureau des véhicules automobiles (Bureau of Motor Vehicles office - BMV).
- En personne à la mairie de votre ville, à tout moment, jusqu'au jour des élections, le 3 novembre 2020.
- Par l'intermédiaire d'une tierce personne d'ici le 12 octobre.
- Sur votre lieu de vote le jour des élections, le 3 novembre 2020.

Utilisez ce lien pour télécharger et imprimer une demande d'inscription des électeurs :

<https://www.maine.gov/sos/cec/elec/images/VoterRegistrationCard20.pdf>

Pour remplir une carte d'électeur :

- Complétez le recto et le verso de la carte.
- Signez et datez la carte.
- Il n'est pas nécessaire d'adhérer à un parti politique pour voter. Si vous ne voulez pas adhérer à un parti politique, cochez « Unenrolled » (non inscrit) sur la carte d'inscription.
- Voir les PAGES 7 et 8 pour les instructions à suivre pour remplir une carte d'électeur.

Carte d'électeur

MAINE VOTER REGISTRATION APPLICATION				PARTY AFFILIATION	
 Federally required questions:				☐ Democratic ☐ Green Independent ☐ Republican ☐ Other qualifying party: ☐ Unenrolled (no party choice)	
1. Are you a citizen of the United States of America? * ☐ YES ☐ NO *If NO, DO NOT complete this application.					
2. Are you at least 18 years of age? ** ☐ YES ☐ NO **If NO, but you are at least 16 years of age, you may pre-register to vote.					
LAST NAME		FIRST NAME		MIDDLE NAME	DATE OF BIRTH
					MM / DD / YYYY
3. CURRENT RESIDENCE ADDRESS (Physical address where you live)					
STREET NAME AND NUMBER, <u>NOT</u> A P.O. BOX				CITY, TOWN, PLANTATION OR TOWNSHIP	
5a. CURRENT MAILING ADDRESS (Complete if different from above address)					
STREET NAME AND NUMBER, OR P.O. BOX, etc.				CITY/TOWN	ZIP CODE
5b. Have you previously been registered to vote? ☐ YES ☐ NO					
If the answer is "yes" provide address of previous registration below.					
CITY/TOWN		COUNTY		STATE	
5c. TELEPHONE (Optional)					
COMPLETE BOTH SIDES OF THIS CARD - PLEASE PRINT					

MAINE VOTER REGISTRATION APPLICATION	
- COMPLETE BOTH SIDES OF THIS CARD -	
6. CHANGE OF NAME (Prior legal name, if applicable) LAST FIRST MIDDLE SIGN AND DATE THIS CARD. I certify that all the information I have provided on this form is true. Signature of Applicant on line above Date on line above	
7a. VOTER ID: By federal law, NEW Maine voters must provide an applicable ID number as follows: 1. Your Maine driver's license/Maine State ID ; or 2. The last 4 digits of your Social Security number (ONLY if you don't have a Maine driver's license/Maine State ID); or 3. Write "none" ONLY if you don't have either 1 or 2.	
7b. REGISTRAR'S USE ONLY: Date Received: Ward-Precinct: - Source of Registration: ☐ In Person ☐ By Mail ☐ Agency ☐ BMV ☐ Voter Registration Drive/3rd Person Type of Registration: ☐ NEW Maine Voter Registration Form of Proof for ID: for Residency: ☐ Change of Existing Voter Registration (check boxes below) Form of Proof for Residency: ☐ Address Change to new municipality ☐ Address Change within municipality ☐ Party Enrollment Change ☐ Name Change ☐ Other Change ☐ Duplicate Application (no changes made)	
7c. INSTRUCTIONS TO VOTERS: Failure to complete this entire application may prevent registration. • Deliver or mail this completed card to your municipal registrar or to the Division of Elections: #101 State House Station, Augusta, ME 04333-0101. This properly completed application must be received by the municipal registrar 21 days or more before an election. <u>If less than 21 days before an election, you must register in person.</u> • If you are a NEW Maine voter and mail this card , you must include a photocopy of your Maine driver's license, Maine State ID, or current utility bill, bank statement or government document that shows your name and address. • For election information, call 207-624-7650 or visit www.maine.gov/sos/cec/elec/ (rev. 1/20)	
8.	

Carte d'électeur | INSTRUCTIONS

- 1 RÉPONDEZ À DEUX QUESTIONS.** Vous devez répondre oui aux deux questions pour pouvoir vous inscrire.
- 2 PARTI.** Choisissez l'une des possibilités suivantes : un parti enregistré du Maine, un autre parti enregistré ou un parti non inscrit.
- 3 NOM** Nom et prénom ou initiale et deuxième prénom.
- 4 DATE DE NAISSANCE.** Doit avoir 18 ans le jour du scrutin pour pouvoir voter.

ADRESSE.

- 5a Adresse de résidence actuelle :** Rue ou lieu physique. (Pas une boîte postale)
- 5b Adresse postale actuelle :** Seulement si elle est différente de l'adresse de résidence (peut être une boîte postale).
- 5c Adresse précédente :** Si vous étiez enregistré auparavant et que vous avez déménagé, vous devez dire oui et indiquer votre ancienne ville, votre ancien comté et votre ancien État.

- 6 SIGNATURE DE L'ÉLECTEUR.** Doit signer et dater la carte.

IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR.

- 7a Permis de conduire du Maine ou carte d'identité du Maine :**
Les nouveaux électeurs qui possèdent une carte d'identité valide doivent indiquer l'un de ces numéros.
- 7b Numéro de sécurité sociale :**
Les nouveaux électeurs qui n'ont pas de permis ou de carte d'identité du Maine doivent inscrire les 4 derniers chiffres de leur numéro de sécurité sociale (SSN).
- 7c Aucun :**
Seuls les électeurs qui n'ont pas de permis de conduire du Maine, de pièce d'identité ou de SSN, doivent écrire « None » (aucun).

8 L'INSCRIPTION PAR COURRIER.

Les nouveaux électeurs qui s'inscrivent par courrier doivent fournir une copie de leur pièce d'identité (par exemple, le permis de conduire du Maine) avec leur carte d'immatriculation et un document indiquant leur adresse.

Avant le vote

Où dois-je aller pour voter ?

Certaines villes disposent de plusieurs bureaux de vote. Pour savoir où votez :

- Appelez le bureau du secrétaire de votre ville.
- Voir : www.maine.gov/portal/government/edemocracy/voter_lookup.php

À quelle heure dois-je voter ?

- Les bureaux de vote ouvrent le matin ; l'heure d'ouverture varie selon les villes.
- Les bureaux de vote ferment tous à 20 heures.
- Si vous faites la queue pour voter à 20 heures, vous ne serez pas refusé et vous pourrez voter.

Comment puis-je éviter la foule sur mon lieu de vote ?

- Les mesures sanitaires imposées par le COVID pourraient ralentir le processus de vote.
- La distanciation physique requise dans la file peut donner l'impression que les files sont plus longues qu'elles ne le sont en réalité.
- Vous pouvez réduire le niveau de stress au bureau de scrutin le jour de l'élection en votant par correspondance.
- Pour plus d'informations sur le vote par correspondance, voir PAGE 20.

Avant le vote

Quelles sont les mesures de sécurité prises par les villes pour rendre le vote en personne aussi sécuritaire que possible ?

- Limiter le nombre de personnes en présence dans chaque bureau de vote.
- Placer les isolements plus loin les uns des autres pour permettre une distance.
- Nettoyer et désinfecter les surfaces entre les électeurs.
- Demander aux électeurs de porter des masques de protection.
- Ériger des boucliers en plexiglas pour protéger les travailleurs électoraux.

Puis-je voir le bulletin de vote avant l'élection ?

Oui, votre ville aura un exemple de bulletin de vote. Consultez leur site web.

Avant le vote

Que se passe-t-il si mon nom ne figure pas sur la liste de mon bureau de vote ?

- Les personnes qui travaillent au bureau de scrutin vous aideront.
- Vous devrez peut-être vous inscrire pour voter. Vous pouvez vous inscrire au bureau de vote. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un document indiquant votre adresse actuelle. Un permis de conduire ou une pièce d'identité nationale avec l'adresse actuelle répond aux deux critères. Sinon, un chéquier ou une facture qui vous est adressée à votre adresse actuelle, ainsi qu'une carte de sécurité sociale, un certificat de naissance ou un permis de chasse/pêche fera l'affaire.
- Si votre problème n'est pas résolu, vous pouvez demander un « bulletin contesté ». Votre vote sera pris en compte le jour du scrutin. Votre problème sera résolu plus tard.

Ai-je besoin d'une pièce d'identité (carte d'identité) ?

Non. Les électeurs inscrits au Maine n'ont pas besoin de présenter une pièce d'identité pour voter.

MAIS, vous devez apporter votre pièce d'identité et une preuve de votre adresse (par exemple, un permis de conduire et une facture d'électricité) si :

- Vous votez pour la première fois.
- Vous avez déménagé.
- Vous devez vous inscrire pour voter le jour des élections.

Ne vous inquiétez pas, aucun électeur ne peut être refusé.

Au bureau de scrutin

Que vais-je faire une fois sur les lieux ?

- Recherchez les signes ou les panneaux qui vous indiquent où vous devez aller.
- Les marquages au sol sont courants pour aider les gens à s'orienter.
- Dans certains bureaux de vote, les personnes sont classées par nom de famille.
- La plupart des lieux auront des entrées et des sorties séparées.
- Allez voir l'agent électoral. Donnez votre nom et votre adresse.
- Si vous êtes inscrit pour voter, votre nom sera inscrit sur la liste.
- L'agent électoral vous remettra un ou plusieurs bulletins de vote.
- Un bulletin de vote est le papier sur lequel vous allez marquer vos votes.
- Vous entrerez dans un isoloir privé et marquerez votre bulletin de vote.
- Lorsque vous aurez terminé, vous mettrez le bulletin de vote dans l'urne ou dans une machine.

Et si j'ai besoin d'aide sur le lieu de vote ?

Si vous avez des questions, demandez l'aide d'un agent électoral. Les agents électoraux peuvent vous aider à remplir un bulletin de vote et vous en donner un nouveau si vous en avez besoin. Vous ne serez pas le seul à avoir des questions !

Comment remplir le bulletin de vote ?

- Chaque bulletin de vote vous indique comment marquer vos choix.
- Vous utiliserez le vote préférentiel pour certaines élections de candidats.
- Vous pouvez sélectionner autant de candidats que vous le souhaitez ou n'en choisir qu'un seul.
- Si vous avez une question, posez-la à un agent électoral.
- Vous n'êtes pas obligé de voter pour tout le monde. Seules les candidats pour lesquels vous voterez compteront.
- Vérifiez votre bulletin de vote.
- Si vous avez fait une erreur, vous pouvez demander un nouveau bulletin de vote.

Au bureau de scrutin

Et si je ne peux pas lire le bulletin de vote ?

Vous pouvez obtenir de l'aide auprès :

- D'un(e) ami(e) ou d'un parent. Votre assistant(e) ne doit pas nécessairement avoir le droit de vote. Votre assistant(e) peut être un(e) mineur(e).
- Un(e) agent(e) électoral(e).
- Votre employeur ou votre responsable syndical ne peut pas vous aider à voter.
- Une machine spéciale est disponible si vous souhaitez voir un bulletin en gros caractères ou que le bulletin de vote vous soit lu. (Vous trouverez plus d'informations à ce sujet à la PAGE 14).

Système ExpressVote

Qu'est-ce qu'ExpressVote?

ExpressVote est destiné aux personnes qui peuvent avoir de la difficulté à lire un bulletin de vote. Il s'agit d'un appareil qui peut être utilisé pour vous aider à lire ou à entendre votre bulletin de vote et à le remplir.

Puis-je utiliser ExpressVote dans mon bureau de scrutin ?

- Oui, vous pouvez utiliser ExpressVote dans n'importe quel lieu de vote.
- Dites à l'agent électoral de votre bureau de scrutin que vous souhaitez utiliser ExpressVote.
- L'agent électoral vous installera l'ExpressVote.

Comment fonctionne ExpressVote ?

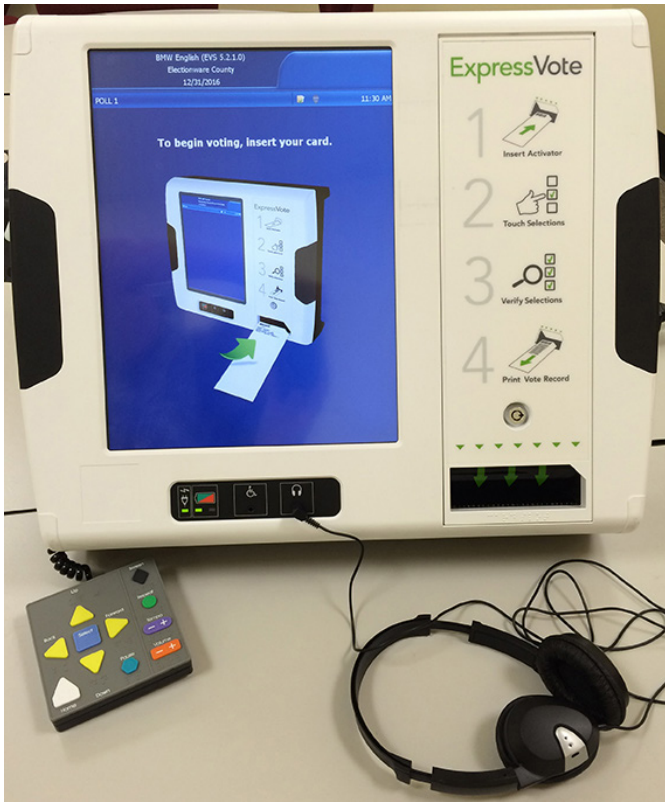
- ExpressVote dispose d'un écran d'affichage vidéo et d'une imprimante de bulletins de vote intégrée.
- Le bulletin de vote peut être vu en gros caractères.
- Le bulletin de vote peut vous être lu au moyen d'écouteurs qui vous seront fournis.

Comment puis-je faire mes sélections avec ExpressVote ?

Vous pouvez faire vos sélections en :

- Touchant l'écran.
- Utilisant un clavier avec des boutons de différentes formes et couleurs avec des étiquettes en braille.
- Utiliser un interrupteur avec un Oui vert ou un Non rouge.
- Lorsque vous avez terminé, l'appareil imprime un bulletin de vote marqué de vos choix.
- Vous mettez votre bulletin dans l'urne ou dans la machine.

Système ExpressVote



GAUCHE: Voici à quoi ressemble un système ExpressVote. Ils sont disponibles dans tous les lieux de vote. Des écouteurs devraient également être disponibles.

Pour plus d'informations sur le système ExpressVote, visitez : www.maine.gov/sos/cec/elec/voter-info/accessiblevoting.html

Le système de vote préférentiel

Qu'est-ce que le vote préférentiel ?

Le vote préférentiel (Ranked Choice Voting) permet aux électeurs et électrices de classer les candidat(es) par ordre de préférence.

Comment fonctionne le vote préférentiel ?

- Les électeurs classent les candidats dans l'ordre de leur préférence : premier choix, deuxième choix, troisième choix, etc.
- Lorsque tous les bulletins de vote sont comptés, si un candidat obtient plus de 50 % des votes de premier choix, il gagne.
- Si aucun candidat n'obtient plus de 50 % des votes de premier choix, le candidat ayant obtenu le moins de voix est considéré comme battu.
- Les électeurs qui ont classé le candidat battu comme leur premier choix voient leurs votes comptés pour leur second choix.
- Cette opération est répétée jusqu'à ce qu'il ne reste plus que deux candidats. Celui qui a obtenu le plus de voix l'emporte.

Pourquoi devrais-je classer mon vote ?

- Si votre premier choix est rejeté, votre bulletin de vote comptera toujours pour votre choix suivant.
- Vous ne pouvez pas nuire à votre candidat préféré en classant également les autres candidats. Ces choix ne comptent que si votre premier choix est battu.
- Vous ne pouvez pas aider votre candidat préféré en ne classant qu'un seul candidat. Votre premier choix comptera toujours si votre candidat favori n'a pas été battu.

Le système de vote préférentiel

Comment éviter les erreurs sur mon bulletin de vote ?

- Ne marquez qu'un ovale par rangée.
- Ne marquez qu'un ovale par colonne.
- Classez autant de candidats que vous le souhaitez.
- Vous n'avez pas besoin de classer les candidats que vous ne soutenez pas.
- Si vous faites une erreur, demandez à l'agent électoral un nouveau bulletin de vote.
- Demandez de l'aide. Vous ne serez pas le seul à avoir des questions.

Voici un exemple de classement de vos candidats préférés :

	1 ^{er} Choix	2 ^{er} Choix	3 ^{er} Choix
 Candidat un	☐	☒	☐
 Candidat deux	☒	☐	☐
 Candidat trois	☐	☐	☒

CI-DESSUS : Dans cet exemple, le Candidat deux est le 1^{er} choix, et la bulle à côté a été remplie. Le Candidat un est le 2^e choix. Le Candidat trois est le 3^e choix.

Si vous êtes certain de votre premier choix et que vous ne souhaitez voter que pour le candidat n° 2, il vous suffit de remplir la bulle «1^{er} choix ». Vous pouvez laisser le reste en blanc.

Si vous ne souhaitez classer que 2 des 3 candidats, vous devez remplir les bulles « 1^{er} choix » et « 2^e choix », mais vous pouvez laisser la case « 3^e choix » vide.

Exemple de bulletin de vote | DISTRICT 1

Instructions to Voters

To vote, fill in the oval like this ●

To rank your candidate choices, fill in the oval:

- In the 1st column for your 1st choice candidate.
- In the 2nd column for your 2nd choice candidate, and so on.

Continue until you have ranked as many or as few candidates as you like.

Fill in no more than one oval for each candidate or column.

To rank a Write-in candidate, write the person's name in the write-in space and fill in the oval for the ranking of your choice.

President Vice President	1st Choice	2nd Choice	3rd Choice	4th Choice	5th Choice	6th Choice
Biden, Joseph R. Harris, Kamala D. Democratic	○	○	○	○	○	○
De La Fuente, Roque "Rocky" Richardson, Darcy G. Alliance Party	○	○	○	○	○	○
Hawkins, Howard Walker, Angela Nicole Green Independent	○	○	○	○	○	○
Jorgensen, Jo Cohen, Jeremy Libertarian	○	○	○	○	○	○
Trump, Donald J. Pence, Michael R. Republican	○	○	○	○	○	○
Write-in	○	○	○	○	○	○

U.S. Senator	1st Choice	2nd Choice	3rd Choice	4th Choice	5th Choice
Collins, Susan Margaret Bangor Republican	○	○	○	○	○
Gideon, Sara I. Freeport Democratic	○	○	○	○	○
Linn, Max Patrick Bar Harbor Independent	○	○	○	○	○
Savage, Lisa Soton Independent	○	○	○	○	○
Write-in	○	○	○	○	○

Rep. to Congress District 1	1st Choice	2nd Choice	3rd Choice
Allen, Jay T. Bristol Republican	○	○	○
Pingree, Chellie M. North Haven Democratic	○	○	○
Write-in	○	○	○

Le scrutin du Maine est composé de :

- Cinq candidats à la présidence.
- Quatre candidats au Sénat américain.
- Deux candidats pour le district 1 de la Chambre des représentants des États-Unis.

Vous avez également la possibilité d'inscrire un nom de candidat pour chaque course.

Consultez le site www.Vote411.org pour obtenir plus d'informations sur la course aux élections locale, telles que les candidats à la Chambre et au Sénat de l'État du Maine, ou encore au Conseil municipal, au Conseil scolaire, etc.

Exemple de bulletin de vote | DISTRICT 2

Instructions to Voters

To vote, fill in the oval like this ●

To rank your candidate choices, fill in the oval:

- In the 1st column for your 1st choice candidate.
- In the 2nd column for your 2nd choice candidate, and so on.

Continue until you have ranked as many or as few candidates as you like.

Fill in no more than one oval for each candidate or column.

To rank a Write-in candidate, write the person's name in the write-in space and fill in the oval for the ranking of your choice.

President Vice President	1st Choice	2nd Choice	3rd Choice	4th Choice	5th Choice	6th Choice
Biden, Joseph R. Harris, Kamala D. Democratic	0	0	0	0	0	0
De La Fuente, Roque "Rocky" Richardson, Darcy G. Alliance Party	0	0	0	0	0	0
Hawkins, Howard Walker, Angela Nicole Green Independent	0	0	0	0	0	0
Jorgensen, Jo Cohen, Jeremy Libertarian	0	0	0	0	0	0
Trump, Donald J. Pence, Michael R. Republican	0	0	0	0	0	0
Write-in	0	0	0	0	0	0

U.S. Senator	1st Choice	2nd Choice	3rd Choice	4th Choice	5th Choice
Collins, Susan Margaret Bangor Republican	0	0	0	0	0
Gideon, Sara I. Freeport Democratic	0	0	0	0	0
Linn, Max Patrick Bar Harbor Independent	0	0	0	0	0
Savage, Lisa Solon Independent	0	0	0	0	0
Write-in	0	0	0	0	0

Rep. to Congress District 2	1st Choice	2nd Choice	3rd Choice
Crafts, Dale John Lisbon Republican	0	0	0
Golden, Jared F. Lewiston Democratic	0	0	0
Write-in	0	0	0

Le scrutin du Maine est composé de :

- Cinq candidats à la présidence.
- Quatre candidats au Sénat américain.
- Deux candidats pour le district 1 de la Chambre des représentants des États-Unis.

Vous avez également la possibilité d'inscrire un nom de candidat pour chaque course.

Consultez le site www.Vote411.org pour obtenir plus d'informations sur la course aux élections locale, telles que les candidats à la Chambre et au Sénat de l'État du Maine, ou encore au Conseil municipal, au Conseil scolaire, etc.

Bulletins de vote par correspondance

Qu'est-ce que le vote par correspondance ?

- Si vous souhaitez voter avant le jour du scrutin, vous pouvez utiliser un bulletin de vote par correspondance.
- Si votre bulletin de vote vous sera envoyé par la poste ou si vous comptez le retourner par la poste, il est préférable de le demander à l'avance.
- Vous pouvez également en faire la demande et venir le chercher en personne.
- Les bulletins de vote par correspondance peuvent être demandés dès maintenant jusqu'au vendredi 30 octobre.
- Les bulletins de vote seront envoyés par la poste 30 jours avant l'élection.

Comment obtenir un bulletin de vote par correspondance ?

Vous n'avez pas besoin d'une raison pour demander un vote par correspondance avant le vendredi 30 octobre. Si vous avez le droit de vote, vous pouvez demander votre bulletin de vote par correspondance :

- Par téléphone, auprès de votre secrétaire municipal, avant 17 heures le 29 octobre.
- En personne à votre bureau municipal avant 17 heures le 30 octobre.
- Par courrier en imprimant, en remplissant et en envoyant ce formulaire :
www.maine.gov/sos/cec/elec/upcoming/pdf/absballot1120.pdf
- En ligne avant 17 heures le 29 octobre en utilisant ce formulaire :
<https://apps.web.maine.gov/cgi-bin/online/AbsenteeBallot/index.pl>

Sachez que si vous tardez à faire la demande de votre bulletin, vous risquez de ne pas avoir assez de temps pour qu'il vous parvienne par la poste ou pour le renvoyer par courrier.

Un membre de votre famille proche peut demander un bulletin de vote pour vous. Pour plus d'informations, appelez votre secrétaire.

Les militaires et les électeurs d'outre-mer ont des instructions différentes. Suivez les instructions du secrétaire d'État du Maine ici :

www.maine.gov/sos/cec/elec/voter-info/uocava.html

Bulletins de vote par correspondance

Si vous êtes un électeur ayant un handicap qui vous rend difficile l'utilisation d'un bulletin de vote en papier, vous pouvez demander un bulletin de vote par correspondance accessible à l'adresse suivante :

<https://apps.web.maine.gov/cgi-bin/online/AbsenteeBallot/index.pl>

Que dois-je faire avec mon bulletin de vote par correspondance ?

- Remplissez le bulletin de vote.
- Mettez-le dans l'enveloppe spéciale et signez l'enveloppe.
- **Attention ! Beaucoup de gens oublient de signer l'enveloppe.**
- Renvoyez votre bulletin de vote au bureau du secrétaire de votre ville avant 20 heures le jour du scrutin.
 - + Vous pouvez retourner votre bulletin de vote par courrier ; faites-le au moins une semaine à l'avance pour éviter un retard.
 - + Vous ou un membre de votre famille immédiate pouvez déposer votre bulletin de vote en personne lorsque votre bureau municipal est ouvert.
 - + De nombreuses villes disposent de boîtes de dépôt sécurisées à l'extérieur du bureau municipal, qui sont accessibles même lorsque la mairie est fermée.

Une personne qui n'est pas de votre famille peut vous remettre votre bulletin de vote, mais vous aurez besoin de deux témoins pour signer l'enveloppe.

Bulletins de vote par correspondance

Comment puis-je demander un vote par correspondance après le vendredi 30 octobre ?

Pour obtenir un bulletin de vote par correspondance après le vendredi précédant l'élection, téléphonez ou présentez-vous en personne à votre mairie ou à votre bureau municipal et remplissez une demande spéciale.

Votre demande doit comprendre l'une des raisons suivantes :

- Le jour du scrutin, vous serez inopinément absent de la ville toute la journée.
- Vous avez un handicap.
- Vous vivez sur une île et ne pouvez pas vous rendre au lieu de vote le jour du scrutin.
- Vous avez une maladie et ne pouvez pas quitter votre domicile ou un établissement de soins.
- Votre secrétaire municipal doit recevoir votre bulletin de vote par correspondance avant 20 heures le jour de l'élection, le 3 novembre 2020.

Candidats à la présidence | DESCRIPTION DE L'EMPLOI

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Durée du mandat (années de service) : 4 ans

Salaire : \$400,000



Le vote préférentiel

Les électeurs du Maine utiliseront le vote préférentiel pour choisir leurs candidats présidentiels lors de l'élection générale du mardi 3 novembre.

Vous n'avez pas à classer tous les candidats si vous êtes certain de votre premier choix. Voir les PAGES 16-17 pour savoir comment utiliser le vote préférentiel. Voir PAGE 18 pour un exemple de bulletin de vote.

Le président est le chef de l'exécutif du gouvernement américain et le commandant en chef de toutes les forces militaires. En tant que chef de l'exécutif, le président fait respecter les lois, les traités et les décisions de justice, élabore les politiques fédérales, prépare le budget national et nomme les fonctionnaires fédéraux.

Le président approuve également les actes du Congrès ou y oppose son veto et accorde des grâces. En tant que commandant en chef, le président a l'autorité d'envoyer des troupes au combat. La Constitution et la loi fédérale décrivent les pouvoirs du président.

L'élection du président des États-Unis est une élection indirecte. Le vote populaire permet de choisir les délégués ou les électeurs du Collège électoral, qui élit le président. Le Collège électoral compte 538 électeurs. Les États ont un électeur pour chaque membre du Congrès. Les États ont deux électeurs pour leurs deux sénateurs et un pour chaque membre de la Chambre des représentants (en fonction de la population de l'État.) Le Maine a quatre électeurs.

Le président doit être âgé d'au moins 35 ans, être citoyen américain de naissance et avoir vécu aux États-Unis pendant au moins 14 ans.

LES CANDIDATS : Il y a 5 candidats à la présidence sur le bulletin de vote du Maine.



JOE BIDEN
Democrat



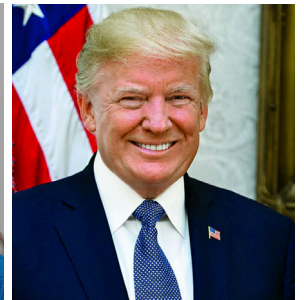
ROQUE DE LA FUENTE
Alliance Party



HOWARD HAWKINS
Green Independent



JO JORGENSEN
Libertarian



DONALD TRUMP
Republican

Candidats au sénat | DESCRIPTION DU POSTE

SÉNATEUR DES ÉTATS-UNIS

Durée du mandat (années de service) : 6 ans.

Salaire : \$174,000



Le vote préférentiel

Les électeurs du Maine utiliseront le système de vote préférentiel pour choisir leurs candidats au Sénat américain lors des élections générales du mardi 3 novembre.

Vous n'avez pas à classer tous les candidats si vous êtes certain de votre premier choix. Voir les PAGES 16-17 pour savoir comment utiliser le vote préférentiel. Voir PAGE 18 pour un exemple de bulletin de vote.

Les sénateurs rédigent et adoptent des lois. Ils partagent ce travail avec la Chambre des représentants. Ils effectuent des recherches sur des questions d'importance nationale et organisent des auditions publiques. Le Sénat approuve les traités conclus avec d'autres pays. Il approuve également les membres du cabinet, les juges fédéraux et les ambassadeurs étrangers qui sont choisis par le président.

Les citoyens de chaque État élisent deux sénateurs qui représentent l'ensemble de l'État. Leur mandat est de 6 ans. Les électeurs peuvent élire un sénateur pour autant de mandats qu'ils le souhaitent. Le Sénat est composé de 100 membres, deux par État. Tous les deux ans, un tiers du Sénat est élu. Les sénateurs doivent être âgés d'au moins 30 ans, être citoyens des États-Unis depuis au moins neuf ans et résider dans l'État qu'ils représentent au moment de leur élection.

LES CANDIDATS : Il y a 4 candidats au Sénat sur le bulletin de vote du Maine.



SUSAN COLLINS
Republican



SARA GIDEON
Democrat



MAX LINN
Independent



LISA SAVAGE
Independent

Candidats à la chambre des représentants

REPRÉSENTANT DES ÉTATS-UNIS

Durée du mandat (années de service) : 2 ans.
Salaire : \$174,000



Votación por Orden de Preferencia

Les électeurs du Maine utiliseront le système de vote préférentiel pour choisir leurs candidats à la Chambre des représentants des États-Unis lors des élections générales du mardi 3 novembre.

Vous n'avez pas à classer tous les candidats si vous êtes certain de votre premier choix. Voir les PAGES 16-17 pour savoir comment utiliser le vote préférentiel. Voir PAGE 18 pour un exemple de bulletin de vote.

Les membres de la Chambre des représentants rédigent et adoptent les lois de la nation. Ils partagent ce travail avec les sénateurs. Ils effectuent des recherches sur les questions d'importance nationale et tiennent des audiences publiques. Les projets de loi qui permettent de collecter des fonds pour tout programme gouvernemental commencent à la Chambre et doivent également être adoptés par le Sénat.

Les États-Unis sont divisés en 435 districts du Congrès. Les districts sont basés sur le nombre de personnes dans l'État. Chaque État compte au moins un membre de la Chambre des représentants. Le Maine en a deux. Tous les membres de la Chambre sont élus les années paires. Les électeurs peuvent élire un représentant pour autant de mandats qu'ils le souhaitent. Les représentants des États-Unis doivent être âgés d'au moins 25 ans, être citoyens américains depuis au moins 7 ans et habiter l'État dans lequel ils siègent.

LES CANDIDATS : Il y a deux candidats à la Chambre des représentants des États-Unis sur le bulletin de vote du Maine.



HOUSE DISTRICT 1
JAY ALLEN
Republican



HOUSE DISTRICT 1
CHELLIE PINGREE
Democrat



HOUSE DISTRICT 2
DALE CRAFTS
Republican



HOUSE DISTRICT 2
JARED GOLDEN
Democrat



À PROPOS DES FONDS D'ÉDUCATION DE LA LIGUE DES ÉLECTRICES DU MAINE (THE LEAGUE OF WOMEN VOTERS OF MAINE EDUCATION FUND)

Le Fonds d'éducation de la Ligue des électrices du Maine mène des activités de service aux électeurs et d'éducation des citoyens. C'est une organisation éducative non partisane, à but non lucratif et de politique publique qui :

- Développe la participation des citoyens au processus démocratique.
- Étudie les principaux problèmes communautaires à tous les niveaux de gouvernement de manière impartiale.
- Permet aux gens de chercher des solutions positives aux problèmes de politique publique grâce à l'éducation et la gestion des conflits.

Les dons au Fonds d'éducation de la LWVME, un organisme régi par l'article 501 (c)(3), sont déductibles d'impôts lorsque la loi le permet.

La Ligue des électrices du Maine est une organisation politique non partisane qui encourage une participation active et informée au gouvernement, travaille à une meilleure compréhension des grandes questions de politique publique et influence la politique publique par l'éducation et la défense des intérêts. Nous ne soutenons ni ne nous opposons jamais à aucun parti politique ou candidat.

Les dons à la Ligue des électrices du Maine ne sont pas déductibles des impôts.

La Ligue n'est pas seulement pour les femmes ! Toute personne qui soutient la mission de la Ligue est la bienvenue en tant que membre.

Rejoignez la Ligue des électrices du Maine en ligne à l'adresse suivante : [**lwvme.org/join**](https://lwvme.org/join)

lwvme.org
info@lwvme.org

